



REGLES DE SELECTIONS

Patinage artistique synchronisé

Saison 2023 / 2024



I. LES MASTER'S

Objectif

La participation aux MASTER'S est obligatoire pour participer aux compétitions internationales (Compétitions ISU, Challenger Series, Championnat du Monde junior et Senior), pour les catégories Junior N1 et Senior N1*.

**En cas d'annulation des Masters, une mise en situation avec des OA ISU sélectionnés par la DTN pourra être mise en place à distance pour évaluer les programmes. Les équipes seront sélectionnées aux Elites après accord de la commission technique et pédagogique et validation de la DTN.*

**En cas de forfait, l'équipe concernée devra faire valider les 2 programmes par des OA ISU sélectionnés par la DTN au plus tard le 30 octobre. Sa sélection aux Elites se fera après validation de la commission technique et pédagogique et du Directeur Technique National.*

Dates

Du 29 au 30 septembre 2023 à VILLARD DE LANS.

Conditions et Critères de Participation

Pour les catégories N1 : Junior, Senior:

- Avoir participé au Championnat de France junior ou senior N1 2023 et avoir validé les deux programmes en entier en situation de compétition par des officiels de l'arbitrage validés par la DTN avant le 11 septembre 2023.
- Pour les autres équipes, avoir fait valider les deux programmes en entier en situation de compétition par des officiels de l'arbitrage validés par la DTN avant le 11 septembre.

Quotas maximum par catégorie

Patinage Artistique Synchronisé	JUNIORS N1	SENIORS N1
Nombre d'équipes maximum	4	1

Ordre de Passage

L'ordre de passage est établi selon les critères suivants :

- Pour le programme court, l'ordre de passage est basé sur le FRENCH RANKING (classement de l'année) de la catégorie et pour ceux qui ne seraient pas classés, par tirage au sort en amont de la compétition.
- Pour le programme long, l'ordre de passage suivra l'ordre inverse du classement en programme court.



II. LES CHAMPIONNATS DE FRANCE ELITES

Dates

Du 9 au 10 décembre 2023 à VAUJANY.

Conditions et Critères de Participation

Catégories Junior-Senior N1 et Elite 12 Senior :

- Avoir participé aux Masters 2022
- En cas de forfait aux MASTERS 2022 pour raison sanitaire, la participation se fera sur validation du DTN après avis de la CSNPAS et des OA (Modalités en attente).

Quotas maximum :

Patinage Artistique Synchronisé	JUNIORS N1	SENIOR N1
Nombre d'équipes maximum	4	1

Ordre de Passage

- L'ordre de passage pour le programme court suivra l'ordre inverse du classement des Masters.
- L'ordre de passage pour le programme long suivra l'ordre inverse du classement en programme court des Elites.

III. COMPETITIONS INTERNATIONALES SENIORS N1 (Senior)

➤ Inscription des Equipes Seniors N1

La CSNPAS après validation de la DTN est seule habilitée à inscrire administrativement ou à déclarer forfait des équipes dans une compétition internationale ISU hors Championnats du Monde et Challengers series.

La FFSG est seule habilitée à inscrire ou à déclarer forfait des équipes aux Championnats du Monde Junior, Senior et Challengers series.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



Ces compétitions internationales permettent :

- Aux équipes d'acquérir des points ISU
- Aux équipes de préparer les échéances importantes

Les demandes d'inscriptions devront être **communiquées à la CSNPAS et la DTN au plus tard le 31 juillet 2023 pour les compétitions du premier trimestre de la saison et le 15 septembre pour les compétitions du 1^{er} trimestre 2024.**

Un formulaire spécifique sera adressé aux clubs. Il devra spécifier le nom de l'équipe et la catégorie, les Noms, Prénoms, N° de licence et dates de naissance des patineurs ainsi que la liste des compétitions ISU choisies. LA CSNPAS déterminera pour chaque compétition une date limite d'engagement.

➤ **Compétitions obligatoires du Chemin de Sélection Senior N1***

- MASTERS les 29 et 30 septembre 2023 à VILLARD DE LANS.
- CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE Les 9 -10 décembre 2023 à VAUJANY.
- Deux compétitions minimum : 2 challenger Series ou 1 challenger series + FRENCH CUP (1/3 février 2024 à Rouen) pour la sélection aux championnats du Monde Senior.

*Sous réserve de calendriers FFSG et ISU initiaux inchangés. En cas d'annulation ou de report, les compétitions et exigences ci-dessus/ Ci-dessous pourront être revues après accord du DTN.

➤ **Calendrier des Challenger Series 2023.2024. Pas encore validé par le conseil de l'ISU.**

11-14 janvier 2024	 Coupe Lumière Serie Challenger	EINDHOVEN (NED)
19-21 janvier 2024	 Coupe de Budapest Challenger Series	BUDAPEST (HUN)
26-27 janvier 2024	 Challenger Series Trophée d 'Ecosse	DUMFRIES (GBR)
2-4 février 2024	 Challenger Series Coupe Hevelius	GDANSK (POL)
10-11 février 2024	 Challenger Series Trophée Marie Lundmark	HELSINKI (FIN)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsfg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



➤ **Sélections**

La compétition des Masters est une compétition qui valide l'entrée au chemin de sélection pour les Championnats du Monde Seniors et la participation aux compétitions ISU. Toute équipe, n'ayant pas obtenu le minima requis aux Masters, aura jusqu'aux Elites pour les Valider :

- Minima d'entrée du Chemin de sélection au championnat du Monde Senior 2023 : **48 points*** sur le programme COURT.
- Minima pour participer aux compétitions internationales Seniors ISU : **35 points*** sur le programme COURT.

**Sous réserve du nouveau calcul de points ISU.*

La sélection pour le Championnat du Monde Senior sera validée selon les 2 critères suivants :

- **Avoir obtenu la meilleure moyenne des scores réalisés à 2 compétitions ISU** (somme des 2 scores divisée par 2)
- **Avoir obtenu un minimum de 160 points*** sur la moyenne des scores des 2 compétitions ISU (dont 1 challenger series).

**Sous réserve du nouveau calcul de points ISU*

Les équipes pourront participer, si elles le souhaitent, aux 3 compétitions ISU (2 challengers series + French cup). Dans ce cas, les 2 meilleurs scores obtenus seront pris en compte pour le calcul de la moyenne.

Les délais et les minima de scores annoncés dans ce chemin de sélection pourront être revus en cas de modification des calendriers initiaux FFSG et/ou ISU ou/et de problèmes liés à la crise sanitaire ou autres.

Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré. Dans cette hypothèse, le DTN devra fournir un avis motivé.

IV. COMPÉTITIONS INTERNATIONALES JUNIORS ISU

➤ **Inscription des Equipes Junior National 1**

La CSNPAS après validation de la DTN est seule habilitée à inscrire administrativement ou à déclarer forfait des équipes dans une compétition internationale ISU hors Championnats du Monde et Challengers series.

La FFSG est seule habilitée à inscrire ou à déclarer forfait des équipes aux Championnats du Monde Junior, Sénior et Challengers series.

Ces compétitions internationales permettent :

- Aux équipes d'acquérir des points ISU
- Aux équipes de préparer les échéances importantes

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsfg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



Les demandes d'inscriptions devront être **communiquées à la CSNPAS et la DTN au plus tard le 31 juillet 2023 pour les compétitions du premier trimestre de la saison et le 15 septembre pour les compétitions du 1^{er} trimestre 2024.**

Un formulaire spécifique sera adressé aux clubs. Il devra spécifier le nom de l'équipe et la catégorie, les Noms, Prénoms, N° de licence et dates de naissance des patineurs ainsi que la liste des compétitions ISU choisies.

LA CSNPAS déterminera pour chaque compétition une date limite d'engagement.

➤ **Compétitions obligatoires du Chemin de Sélection Junior National 1***

- MASTERS les 29 et 30 septembre 2023 à VILLARD DE LANS.
- CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE Les 9 et 10 décembre 2023 à VAUJANY.
- Deux compétitions minimum : 2 challenger Series ou 1 challenger series + FRENCH CUP (1/3 février 2024 à Rouen) pour la sélection aux championnats du Monde Senior.

**Sous réserve de calendriers FFSG et ISU initiaux inchangés. En cas d'annulation ou de report, les compétitions et exigences ci-dessus et ci-dessous pourront être revues après accord du DTN.*

➤ **Calendrier des challenger Series :**

11-14 janvier 2024	 Coupe Lumière Serie Challenger	EINDHOVEN (NED)
19-21 janvier 2024	 Coupe de Budapest Challenger Series	BUDAPEST (HUN)
26-27 janvier 2024	 Challenger Series Trophée d'Ecosse	DUMFRIES (GBR)
2-4 février 2024	 Challenger Series Coupe Hevelius	GDANSK (POL)
10-11 février 2024	 Challenger Series Trophée Marie Lundmark	HELSINKI (FIN)

➤ **Sélections**

La compétition des Masters est une compétition qui valide l'entrée au chemin de sélection pour les Championnats du Monde Juniors et la participation aux compétitions Juniors ISU.

Toute équipe, n'ayant pas obtenu les minimas requis aux Masters, aura jusqu'aux Elites pour les valider

- Minima d'entrée du chemin de sélection au championnat du Monde Junior : **38 points*** sur le programme COURT

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsfg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



- Minima pour participation aux compétitions internationales ISU : **28 points*** sur le programme COURT

*Sous réserve du nouveau calcul de points ISU.

La sélection pour le Championnat du Monde sera validée selon les 3 critères suivants :

- **Avoir patiné à 16 patineurs sur le chemin de sélection.**
- **Avoir obtenu la meilleure moyenne des scores réalisés aux 2 compétitions ISU** (somme des 2 scores divisée par 2).
- **Avoir obtenu un minimum de 105 points*** sur la moyenne des scores des 2 compétitions ISU (dont 1 challenger series).

*Sous réserve du nouveau calcul de points non paru à ce jour

Les délais et les minima de scores annoncés dans ce chemin de sélection pourront être revus en cas de modification des calendriers initiaux FFSG et/ou ISU ou/et de problèmes liés à la crise sanitaire.

Les équipes pourront participer, si elles le souhaitent, aux 3 compétitions ISU (2 challengers series + French cup). Dans ce cas, les 2 meilleurs scores obtenus seront pris en compte pour le calcul de la moyenne.

Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré. Dans cette hypothèse, le DTN devra fournir un avis motivé.

V. COMPÉTITIONS INTERNATIONALES Novice Avancé

➤ **Inscription des Equipes Novices A**

Les inscriptions devront être communiquées à la CSNPAS **au 15 septembre 2023**

Un formulaire spécifique sera adressé aux clubs. Il devra spécifier le nom de l'équipe et la catégorie, les Noms, Prénoms, N° de licence et dates de naissance des patineurs ainsi que la liste des compétitions ISU choisies.

Pour participer à une compétition internationale ISU en Novice avancé en 2023, les équipes devront avoir

- envoyé le formulaire d'inscription avant le 15 septembre à la CSNPAS et la représentante de la discipline à la DTN.
- envoyé la vidéo du programme en entier et en tenue officielle au plus tard le 30 septembre 2022 à sroux@ffsg.org et csnpas@ffsg.org.
- reçu la validation du programme par le panel de juges des Masters via la CSNPAS.
- reçu la visite d'officiels de l'arbitrage au moment des vacances de Toussaint et la validation finale de la CSNPAS.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



➤ Compétitions obligatoires du Chemin de Sélection Novice A (National 1)

- | |
|---|
| - 1 manche minimum du championnat de France Novice A (Manche 1 : 20 janvier 2024 à Romorantin ; Manche 2 : le 17 février 2024 à Caen) |
| - FRENCH CUP le 2 février 2024 à Rouen |
| - Finale du championnat de France Novice A, le 23-24 mars à Valenciennes. |